



MAISON DU CONSEIL PROTOCOLE POUR LES ARTISTES – PHASE #1

Étant donné la situation actuelle, le Conseil des arts de Montréal a l'obligation de protéger la santé et d'assurer la sécurité et l'intégrité physique de toutes les personnes fréquentant les espaces de la Maison du Conseil. La fréquence de nettoyage et de désinfection des lieux, ainsi que des installations fréquemment utilisées ou touchée (poignée de porte, console, table, chaise rampe, toilettes, etc.), a été augmentée.

Le port du masque est obligatoire lors de tout déplacement dans l'édifice.

<p>ARRIVÉE</p> <p>Procédures :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Se présenter à l'accueil avec son masque. Si une personne est déjà au bureau d'accueil, attendre sur les points rouge au sol à l'extérieur ou dans l'entre-porte.2. Se désinfecter obligatoirement les mains avec le gel désinfectant dans l'entrée.3. S'identifier, indiquer le studio loué et répondre au mini-questionnaire pour le registre de traçabilité.4. Récupérer l'affichette pour la toilette.5. Au besoin, récupérer un jeton si utilisation d'un casier (à apposer sur celui-ci). Laisser son manteau et effets personnels dans les casiers à côté des studios. Limiter au maximum les effets personnels pouvant être contaminés dans les studios. <p>Non permis :</p> <ul style="list-style-type: none">- Se présenter sur les lieux si l'on ressent des symptômes (toux, fièvre, courbatures, difficultés respiratoires, fatigue extrême, etc.)- Se présenter à la Maison du Conseil plus de 15 minutes avant sa répétition- Recevoir des invités/visiteurs dans les studios autres que l'équipe de travail prévue pour la répétition	<p>DÉPLACEMENTS DANS L'ÉDIFICE et AMÉNAGEMENT DES LIEUX</p> <p>Procédures :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Porter son masque lors de tout déplacement.2. Se déplacer uniquement au rez-de-chaussée où se trouvent les studios et les toilettes accessibles.3. Respecter la signalétique au sol et les mesures de distanciation; se positionner sur les marqueurs et devant les plexis. Ne pas dépasser les chaînettes.4. Être autonome pour les repas et breuvages (prévoir une bouteille d'eau). La cuisinette au niveau 0 sera fermée, le micro-onde, la machine-distributrice et le frigo ne seront pas accessibles. Il sera possible de manger dans les studios en s'assurant de garder les espaces propres. <p>* Possibilité de se faire livrer un repas. En informer d'abord la personne à l'accueil qui en fera la réception. Prévoir un paiement par carte uniquement.</p> <p>Non permis :</p> <ul style="list-style-type: none">- Se déplacer sur les étages sans autorisation- Utiliser l'ascenseur (permis seulement pour les personnes à mobilité réduite qui pourront utiliser la toilette accessible au niveau 2)- Utiliser l'escalier de secours pour les déplacements- Utiliser la cuisinette au niveau 0 et ses installations
<p>DÉPART</p> <p>Procédures :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Mettre son masque et libérer le studio à l'heure exacte où la location prend fin.2. Récupérer ses effets personnels dans le casier.3. Se désinfecter obligatoirement les mains avec le gel désinfectant dans l'entrée.4. Se présenter à l'accueil, pour qu'une personne note son départ dans le registre. Si une personne est déjà présente au bureau d'accueil, respecter une distance de deux mètres.5. Remettre l'affichette. <p>Non permis :</p> <ul style="list-style-type: none">- Rester dans les studios après l'heure exacte de la fin de la période louée- Rester dans l'édifice et dans les aires d'attentes après la répétition	<p>TOILETTES</p> <p>Procédures :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Mettre son masque et utiliser uniquement la toilette au rez-de-chaussée.2. Une personne à la fois. Lorsque celle-ci est occupée (affiche sur la porte), attendre sur le marqueur au sol.3. Se désinfecter les mains avec le matériel fourni avant d'y entrer.4. Apposer l'affiche 'Occupé' pour indiquer que la toilette est occupée.5. Avant de sortir, se laver les mains avec eau savonneuse.6. Reprendre l'affiche sur la porte. <p>Non permis :</p> <ul style="list-style-type: none">- Utiliser les toilettes sur les autres étages- Utiliser les sèche-mains et les fontaines d'eau



MAISON DU CONSEIL PROTOCOLE POUR LES ARTISTES – PHASE #1

PROTOCOLE EN CAS DE SYMPTÔMES	INDICATIONS SUPPLÉMENTAIRES
<p>Procédures</p> <ol style="list-style-type: none">1. Si symptômes soudains, mettre son masque et informer immédiatement la personne à l'accueil ou mandater un membre de l'équipe pour le faire. Demander immédiatement un masque jetable pour les membres de l'équipe et se désinfecter les mains.2. Éviter de toucher tout objet et respecter l'étiquette respiratoire.3. Demeurer ensuite dans le studio en isolement préventif, jusqu'à ce que vous soyez en mesure de quitter de façon sécuritaire les lieux.4. Signaler le cas, ou demander à la personne à l'accueil de le faire, en téléphonant au 1 877 644-4545 pour connaître la meilleure marche à suivre et être dirigé vers la bonne ressource. IMPORTANT de ne pas se présenter en clinique ou à l'hôpital sans rendez-vous.5. Se présenter aux urgences uniquement si difficultés respiratoires (difficulté à respirer au repos ou impossibilité de respirer en position couchée)	<ul style="list-style-type: none">• Respecter le nombre réduit de personnes par studio pour respecter les règles de distanciation de 2m :<ul style="list-style-type: none">- Studio de danse : maximum de 28- Studio multidisciplinaire : maximum de 28- Studio de musique : maximum de 16• Le port du masque et de protection oculaire est obligatoire pour toutes les répétitions de numéros ou spectacles comportant des duos ou des groupes et des contacts physiques.• Autant que possible, limiter le nombre d'équipements, d'objets ou d'accessoires qui peuvent être manipulés.• Les équipements, objets ou accessoires qui seront manipulés durant la répétition doivent être nettoyés et désinfectés avant et après leur utilisation.• Observer les règles d'hygiène lors de toux ou d'éternuement : se couvrir la bouche et le nez avec le bras afin de réduire la propagation des germes.• Se laver souvent les mains à l'eau tiède avec du savon pendant au moins 20 secondes : à l'arrivée et au départ, avant et après le repas, avant et après une pause, avant et après de fumer, lors du passage aux toilettes, etc.• Jeter immédiatement tout déchet pouvant être contaminé (lingette, masque, gants, mouchoirs, etc.) et se laver les mains avec du savon.• Éviter le contact direct pour les salutations, comme les poignées de main, les accolades, la bise, etc.• Matériel à prévoir : bouteille d'eau réutilisable, cadenas, sac réfrigérant pour le lunch, matériel de recharge pour les téléphones et ordinateur. Éviter de partager tout article personnel.

Note : Les recommandations sont inspirées des documents rédigés par le Groupe de travail Santé SAT-COVID-19 de l'Institut national de santé publique du Québec. Les éléments de réponses présentés ci-dessus sont basés sur l'information disponible au moment de rédiger ces recommandations. Puisque la situation et les connaissances sur le virus SARS-CoV-2 (Covid-19) évoluent rapidement, les mesures sanitaires formulées dans ce document sont sujettes à modifications.